



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAXON
Dicastère de la Jeunesse et de la Formation
Contrat de collaboration pour les cours d'appui pour apprenti

Les cours d'appui organisés par la Commune de Saxon ont lieu aux conditions suivantes :

1. L'apprenti bénéficie de cours d'appui pour l'année en cours aussi longtemps que sa situation scolaire l'exige. Régulièrement un bilan de la situation effectué par l'enseignant d'appui permettra de déterminer si l'apprenti peut continuer de bénéficier de cours d'appui.
2. Une leçon dure en principe 60 minutes par semaine.
3. Les cours sont gratuits pour les apprentis, seule une finance d'inscription de CHF 50.00, non remboursable, par année scolaire est facturée par l'Administration communale directement à l'apprenti.
4. L'apprenti inscrit à un cours est tenu d'y participer selon le programme convenu avec l'enseignant. En cas d'empêchement, il est tenu d'avertir l'enseignant dès que l'empêchement est connu.
5. L'apprenti qui ne participe pas à son cours deux fois durant l'année scolaire sans excuse valable n'y est plus admis. Il en est de même pour l'apprenti ne faisant pas preuve d'une bonne volonté ou ne fournissant pas assez d'efforts et d'intérêt dans son travail.
6. L'apprenti est tenu de communiqué les résultats obtenus lors de chaque examen de la branche concernée à l'enseignant. Il doit également transmettre à l'enseignant et à l'Administration communale (info@admin.saxon.ch ou Commune de Saxon, Route du Village 42, 1907 Saxon) son bulletin de notes en fin de semestre et en fin d'année scolaire afin de réévaluer la poursuite des cours.
7. L'apprenti est tenu d'informer l'Administration communale en cas de résiliation de son contrat d'apprentissage.
8. L'apprenti autorise l'école professionnelle, le maître d'apprentissage et l'Administration communale à échanger ses informations confidentielles liées à la formation.
9. Ce contrat est valable pour le semestre en cours. Il peut être réévalué et renouvelé durant toute la durée de l'apprentissage.

Les cours débutent dès la réception à l'Administration communale du contrat signé par toutes les parties.

Coordonnées et informations à compléter au verso avant signature.

Signataire	Lieu	Date	Signature
L'apprenti	_____	_____	_____
Le représentant légal	_____	_____	_____
L'enseignant	_____	_____	_____
Le maître d'apprentissage	_____	_____	_____

Approuvé par l'Administration communale, le _____ signature : _____



Coordonnées et informations à compléter avant signature au recto.

Apprenti

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Localité : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone du représentant légal si la personne est mineure : _____

Remarque : _____

Formation

Apprentissage de : _____

Nom de l'école professionnelle : _____

Employeur : _____

Maître d'apprentissage : _____

Téléphone direct : _____

Adresse e-mail : _____

Remarque : _____

Enseignant

Nom : _____ Prénom : _____

Jour(s) du cours : _____ Téléphone : _____

Branche(s) du cours : _____

Adresse e-mail : _____

Remarque : _____